

Rapport d'activité

Formation du Commerce de détail Suisse

01 janvier 2025 - 31 décembre 2025



Avant-propos

L'histoire de la gomme

Un de mes anciens responsables du personnel m'a un jour donné une leçon simple mais percutante : « l'histoire de la gomme ». Chaque fois que nous abordions un problème ou une situation délicate, il sortait une gomme de son tiroir. « Regarde », disait-il, « une gomme a six faces, et chacune est différente. Ce n'est qu'après avoir examiné toutes les faces que tu peux porter un jugement vraiment objectif et fondé. »



Ce qui peut sembler banal à première vue s'avère en réalité difficile à appliquer au quotidien et demande beaucoup de pratique. Pourtant, cette métaphore m'a profondément marqué. Elle m'a souvent guidé dans ma vie professionnelle, notamment dans le monde complexe de la formation, où il est essentiel de développer la capacité à adopter différentes perspectives, que ce soit pour évaluer des personnes, des groupes ou des sujets spécifiques.



En tant que président de Formation du Commerce de détail Suisse, j'ai toujours accordé une grande importance à l'examen des sujets sous différents angles - ou, pour le dire autrement, à « porter différentes casquettes ». Ce processus demande du temps et n'est pas toujours facile, mais il permet de se forger une opinion solide, équilibrée et objective. Grâce à cette position claire, j'ai pu poursuivre mes objectifs de manière cohérente et défendre mes décisions avec conviction.



Lorsqu'on est prêt à examiner toutes les faces de la gomme, on pose les bases d'une collaboration constructive, de solutions durables et d'une culture de compréhension et de confiance mutuelles. Cette attitude fondamentale a façonné mon travail et continuera de me guider pour agir de manière responsable.



C'est avec ces mots que je quitte ma fonction de président de FCS. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes actives dans les entreprises, les branches, les associations, les écoles, les cantons, la Confédération ainsi qu'au sein du secrétariat général pour ces dernières années passées ensemble.

Avec mes cordiales salutations et meilleurs voeux

René Graf

Président de FCS

Une gomme peut être
petite. Mais ses six faces
nous rappellent à quel point
l'impact peut être grand
lorsque nous sommes
prêts à changer de
perspective.

Sommaire

Thèmes clés 2025	4
1 Formations professionnelles initiales	4
1.1 Diplômes de gestionnaire du commerce de détail et d'assistant(e) du commerce de détail en 2025, et développement à long terme des diplômes d'apprentissage.....	4
1.2 Mise en œuvre de vente 2022+	5
1.3 Groupe d'accompagnement cantons	8
1.4 Médias d'apprentissage FCS vente 2022+	8
1.5 Médias d'apprentissage FCS vente 2022+ : nouveau produit pour la préparation à la procédure de qualification scolaire.....	9
1.6 Enquête sur les coûts et bénéfices de la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.....	9
1.7 Formation initiale d'employé-e de commerce : branche "commerce".....	10
2 Formations continues	11
2.1 Spécialiste du commerce de détail (EP).....	11
2.2 Manager du commerce de détail avec diplôme fédéral (EPS)	12
2.3 Spécialiste en e-commerce (EP)	12
3. Développement organisationnel FCS	13
Perspectives 2026	14
Membres du Comité directeur	16
Membres de la Commission pour le développement professionnel et la qualité de formation dans le commerce de détail	17
Membres de la commission des examens pratiques (CSEP).....	18
Membres de la commission des examens scolaires (CSES).....	18
Membres de la Commission de l'Assurance Qualité CIE de FCS	19
Membres de la Commission Assurance Qualité CAQ « Spécialiste du commerce de détail » Suisse alémanique	19
Membres de la Commission Assurance Qualité CAQ « Spécialiste du commerce de détail » et « Manager du commerce de détail » - sous-commission Suisse romande.....	20
Membres de la Commission Assurance Qualité CAQ „Spécialiste en e-commerce“	20
Membres de la Commission Assurance Qualité CAQ „Manager du commerce de détail“ Suisse alémanique	21
Représentants de FCS à l'assemblée de la Société FCS-Formation continue Sàrl	21
Membres du groupe de projet « Développement organisationnel FCS ».....	21
Organe de contrôle / Direction / Secrétariat FCS / Adresse postale / Coordonnées bancaires	22

Thèmes clés 2025

1 Formations professionnelles initiales

1.1 Diplômes de gestionnaire du commerce de détail et d'assistant(e) du commerce de détail en 2025, et développement à long terme des diplômes d'apprentissage

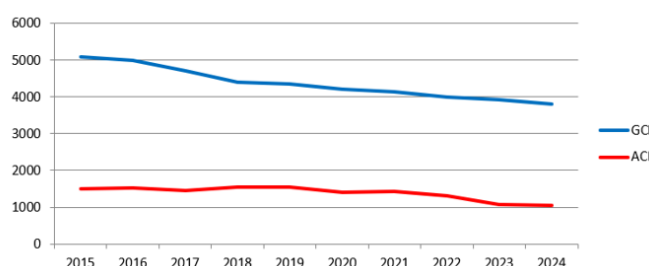
En été 2025, 3'187 gestionnaires du commerce de détail (+ 3.17 % par rapport à l'année précédente) ont terminé leur formation initiale avec un certificat fédéral de capacité. En outre, 813 assistant-e-s du commerce de détail (-13.7% par rapport à l'année précédente) ont obtenu leur attestation fédérale de formation professionnelle. Le tableau suivant montre l'évolution des diplômes d'apprentissage sur le long terme :

Statistique 2015 - 2024
des nouveaux contrats d'apprentissage conclus
"Assistant-e-s du commerce de détail et Gestionnaires du commerce de détail"



Année	2015		Total	2016		Total	2017		Total	2018		Total	2019		Total
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
GCD	2049	3028	5077	2092	2891	4983	2064	2644	4708	1916	2479	4395	2032	2307	4339
ACD	508	997	1505	554	970	1524	608	842	1450	655	891	1546	705	851	1556
Total	2557	4025	6582	2646	3861	6507	2672	3486	6158	2571	3370	5941	2737	3158	5895
% part Hommes/Femmes	38.85%	61.15%		40.66%	59.34%		43.39%	56.61%		43.28%	56.72%		46.43%	53.57%	

Année	2020		Total	2021		Total	2022		Total	2023		Total	2024		Total
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
GCD	1963	2233	4196	1950	2190	4140	1889	2094	3983	1981	1947	3928	1870	1946	3816
ACD	664	740	1404	709	719	1428	634	682	1316	547	535	1082	562	496	1058
Total	2627	2973	5600	2659	2909	5568	2523	2776	5299	2528	2482	5010	2432	2442	4874
% part Hommes/Femmes	48.91%	51.09%		47.76%	52.24%		47.61%	52.39%		50.46%	49.54%		49.80%	50.20%	



1.2 Mise en œuvre de vente 2022+

Procédure de qualification 2025

Les premières nouvelles procédures de qualification (examens finaux) de la formation initiale de trois ans « Gestionnaires du commerce de détail CFC » se sont bien déroulées. Les examens ont été jugés pertinents sur le plan professionnel et réalistes. Le déroulement organisationnel a bien fonctionné. Les premiers examens du domaine spécifique « Gestion de magasins en ligne » ont nécessité une préparation importante et se sont également déroulés sans encombre.

Les notes moyennes nationales obtenues à l'examen pratique sont stables depuis quatre ans (4,7) pour les assistants du commerce de détail AFP et depuis trois ans (5,0) pour les gestionnaires du commerce de détail CFC. La réforme vente 2022+ n'a donc pas eu d'incidence sur les notes moyennes nationales obtenues aux examens pratiques.

Dans de nombreuses branches de formation et d'examens, le travail de préparation et de suivi des examens pratiques était supérieur à la rémunération recommandée par les cantons.

Plusieurs branches de formation et d'examens ainsi que des experts ont jugé que le barème de notation 0-2-4-6 était trop approximatif.

Certains experts/F+E souhaitent pouvoir examiner les connaissances techniques de manière plus approfondie.

Dans l'ensemble, on peut constater que le système a fait ses preuves et qu'il peut désormais être affiné et optimisé. L'accent est mis ici sur les critères d'évaluation, l'attribution des points et l'utilisation de la grille de notation. La commission spécialisée Examens pratiques a mis en place un groupe de travail à cet effet et les premières optimisations seront déjà intégrées dans la PQual 2026.

Les examens scolaires se sont également déroulés dans de bonnes conditions, même s'ils ont représenté un défi organisationnel pour les écoles professionnelles en raison du nombre important d'épreuves orales et de la grande quantité de travail. Les optimisations apportées aux critères d'évaluation et aux explications correspondantes seront intégrées dans la procédure de qualification 2026. Des enseignements précieux ont également pu être tirés pour l'élaboration des futurs examens scolaires.

Grâce à l'initiative de FCS, la nouvelle conception des procès-verbaux des examens pratiques, dorénavant adaptés à chacune des 22 branches de formation et d'examens, a également été soutenue par les cantons en 2025 à hauteur de CHF 130'000 au total.

Développement professionnel

Depuis 2022, les métiers du commerce de détail sont mis en œuvre conformément à la nouvelle ordonnance sur la formation (Orfo22). Les premières filières de formation ont mené à bien la procédure de qualification à l'été 2024 (AFP) et à l'été 2025 (CFC). Dans le cadre du processus de développement professionnel, un examen systématique a lieu tous les cinq ans. Ce processus a été lancé en 2025.

Développement professionnel au lieu de formation Ecole professionnelle

La Conférence suisse des écoles professionnelles de commerce (CSEPC) a mis en œuvre la procédure coordonnée suivante, en concertation avec FCS et avec un accompagnement pédagogique :

1. Collecte de données dans les écoles

Entre le 8 avril et le 20 août 2025, les écoles professionnelles du commerce de détail ont systématiquement recueilli les feedbacks de leurs enseignants et des responsables de services par le biais de forums, de sondages, de tables rondes ou d'autres méthodes appropriées.

Les commentaires ont été rassemblés et transmis à la CSEPC via un questionnaire structuré.

2. Workshop des 10 et 11 septembre 2025

Suite à la collecte des données, les réponses écrites ont été analysées et synthétisées au cours d'un workshop de deux jours dans le cadre de la conférence d'automne de la CSEPC à Zoug. Les participants ont, lors de la deuxième journée du workshop, présenté les résultats obtenus aux recteurs et rectrices, aux représentant-e-s de la faïtière FCS, à la société d'accompagnement pédagogique Ectaveo et à la commission pour le développement professionnel et la qualité dans le commerce de détail.

3. Résultats

Les résultats ont été compilés dans un rapport. Sur cette base, les membres du comité de la CSEPC, en concertation avec FCS et Ectaveo, ont élaboré une proposition indiquant les thèmes à intégrer dans l'évaluation quinquennale et ceux qui doivent être traités par les groupes de travail chargés de l'accompagnement de la mise en œuvre dans les écoles professionnelles.

Le comité de la CSEPC a examiné le rapport et toutes les propositions soumises au comité directeur de FCS ont été approuvées sans exception. Les conclusions montrent qu'une optimisation des formations initiales existantes dans le domaine scolaire est souhaitée, sans pour autant remettre en cause le système dans son ensemble. Ainsi, les thématiques pour

la prochaine révision quinquennale dans le cadre du lieu de formation Ecole professionnelle sont connues.

Toutes les informations de la CSEPC à l'attention des écoles, le rapport d'évaluation ainsi que d'autres documents sont disponibles sous le lien suivant :

[CSEPC – processus de développement professionnel Commerce de détail](#)

Indépendamment de ce processus quinquennal de développement professionnel, FCS, en collaboration avec la Conférence suisse des écoles professionnelles commerciales (CSEPC), a mis en place une structure permanente pour accompagner la mise en œuvre de la réforme dans les écoles professionnelles. Les enseignements tirés du travail concret dans les écoles professionnelles doivent ainsi être intégrés de manière continue, et en étroite collaboration avec ces écoles, dans l'actualisation et le développement de nos formations initiales.

Ce partenariat actif a conduit en 2025 à des ajustements dans le concept national de mise en œuvre des écoles professionnelles pour la formation initiale de trois ans « Gestionnaire du commerce de détail CFC ». Un guide pédagogique sur les recoupements thématiques entre les domaines de compétences opérationnelles a également été élaboré. Les enseignants peuvent ainsi voir clairement dans quelle année d'apprentissage, dans quel domaine de compétence opérationnelle et dans quel champ d'apprentissage les « bases » d'un thème donné sont enseignées, dans quel domaine elles sont complétées, respectivement développées et où elles sont approfondies. Les entreprises ont reçu un aperçu des compétences opérationnelles enseignées chaque semestre dans les écoles, afin d'avoir une vue d'ensemble des thèmes enseignés à l'école professionnelle.

Développement professionnel aux lieux de formation Entreprise et Cours interentreprises

En coordination avec la commission pour le développement professionnel et la qualité, FCS identifiera, après les examens de fin d'apprentissage 2026, les besoins de révision des formations initiales du commerce de détail, en intégrant les entreprises ainsi que les branches de formation et d'examens, puis organisera les travaux à réaliser. Nous prévoyons des ajustements et optimisations plutôt légers pour les deux lieux de formation.

1.3 Groupe d'accompagnement cantons

Depuis mars 2019, un groupe d'accompagnement composé de représentants cantonaux permet à FCS de traiter des questions concrètes d'exécution en lien avec vente 2022+. Dans ce format, les personnes responsables du commerce de détail des cantons de Bâle-Campagne, Berne, Lucerne, Saint-Gall, Schwyz, Tessin, Vaud et Zurich s'échangent régulièrement avec FCS. En cas de nécessité, tous les représentants cantonaux sont informés des expériences et des solutions. Cet échange d'expériences entre partenaires a fait ses preuves et sera poursuivi en 2026.

1.4 Médias d'apprentissage FCS vente 2022+

En étroite collaboration avec les écoles professionnelles, les retours sur les modules de connaissances, les éléments opérationnels et les unités d'exercices pratiques CFC et AFP ont été triés, classés par ordre de priorité et traités. Ces travaux se poursuivront en 2026 dans le cadre d'un processus continu.

A la suite du refus de certaines écoles professionnelles de Suisse alémanique de travailler avec les médias d'apprentissage FCS, un nouveau produit des médias d'apprentissage FCS, conçu pour la formation en entreprise, a été proposé dès le début de la formation initiale 2025 aux nouveaux apprentis (1^{ère} année) de Suisse alémanique. Il comprend les éléments suivants :

- Dossier de formation en ligne sur Konvink
- Eléments opérationnels
- Le calcul dans le commerce de détail

Les entreprises dont les personnes en formation fréquentent une école professionnelle suisse alémanique, qui n'utilise plus Konvink dans le cadre de ses cours, ont ainsi la possibilité de continuer à travailler avec Konvink pour la formation en entreprise. Il sera donc possible de continuer à travailler avec les outils pédagogiques sur Konvink à des prix réduits, indépendamment du choix du matériel pédagogique des écoles professionnelles. Les personnes en formation dans les écoles professionnelles utilisant Konvink ont toujours accès au paquet complet des médias d'apprentissage FCS.

Certaines écoles professionnelles ont exprimé le souhait de disposer d'un produit imprimé complémentaire aux médias d'apprentissage FCS. D'autres écoles professionnelles souhaitent, quant à elles, rester entièrement numériques. La situation est donc hétérogène. Sur cette base, le groupe de travail « Médias d'apprentissage et unités d'exercices pratiques », composé de représentant-e-s d'écoles professionnelles, s'est prononcé en

faveur de la mise en œuvre d'un projet pilote. Dès le début de la formation initiale 2025, FCS a proposé un produit imprimé, en langue allemande, complémentaire pour la 1^{ère} année d'apprentissage des formations initiales de gestionnaire du commerce de détail CFC et d'assistant-e du commerce de détail AFP. Le projet pilote sera évalué en janvier 2026 afin de disposer des bases nécessaires à une décision concernant une introduction définitive et généralisée dès le début de la formation initiale 2026.

➔ Lien : Médias-d'apprentissage FCS

1.5 Médias d'apprentissage FCS vente 2022+ : nouveau produit pour la préparation à la procédure de qualification scolaire

Grâce à un nouvel environnement d'exercices développé par FCS, les personnes en formation peuvent se préparer de manière pratique et ciblée à la procédure de qualification scolaire 2026, de façon numérique, individuelle et interactive. Tous les éléments d'examen de la procédure de qualification scolaire orale peuvent ainsi être révisés de manière ciblée. Ce nouveau produit comprend des vidéos d'entraînement à l'analyse d'entretiens, un module DialogAI permettant de s'exercer à des situations d'entretien à l'aide de l'intelligence artificielle ainsi que des situations critiques. Des solutions types soutiennent les personnes en formation dans leur préparation individuelle à la procédure de qualification scolaire. Ce produit est proposé pour la première fois de fin février 2026 à fin juin 2026, en trois langues, tant pour les gestionnaires du commerce de détail CFC que pour les assistant-e-s du commerce de détail AFP.

➔ Link: Médias-d'apprentissage FCS

1.6 Enquête sur les coûts et bénéfices de la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP

La décision de former des jeunes et le nombre d'entreprises formatrices dépendent, entre autres facteurs importants, également des coûts et des bénéfices attendus de la formation. La HEFP a réalisé en 2025 sa cinquième enquête à ce sujet, qui a donné les résultats suivants (l'année de formation 2022/2023 a été prise comme référence) :

Assistant-e-s du commerce de détail AFP

Le bénéfice net d'un apprentissage moyen dans la profession d'assistant-e du commerce de détail AFP se situe à CHF 16'490 pour les deux années d'apprentissage. Par rapport à l'enquête précédente portant sur l'année de formation 2016/2017, le bénéfice net est en

hausse. Après les logisticien-ne-s AFP, les assistant-e-s du commerce de détail AFP présentent ainsi le deuxième bénéfice net le plus élevé parmi les formations initiales de deux ans.

Les prestations productives sont également plus élevées qu'en 2016/17. Dans les activités productives, qui devraient normalement être effectuées par des personnes qualifiées, les apprenti-e-s atteignent un niveau de rendement de 56% en première année et 80%, ce qui est considérable, en deuxième année par rapport à la main-d'œuvre qualifiée de l'entreprise. Les apprenti-e-s d'assistant-e-s du commerce de détail AFP effectuent ainsi nettement plus d'activités qualifiées au cours des deux années de formation que les apprenti-e-s suivant d'autres formations de deux ans et atteignent également un niveau de rendement plus élevé.

Gestionnaires du commerce de détail CFC

Pour les gestionnaires du commerce de détail CFC, le bénéfice net moyen s'élève à CHF 10'700 sur l'ensemble de la durée de la formation initiale. Par rapport à l'enquête 2016/2017, le bénéfice net varie peu. Les entreprises évaluent toutefois différemment qu'en 2016/2017 le temps que les personnes en formation consacrent à faire des exercices qui ne génèrent pas de prestations productives ou à des activités productives. Elles indiquent en effet une part plus élevée d'activités productives et une part plus faible d'activités non productives. Pour ces activités qualifiées, les apprenti-e-s atteignent un niveau de rendement de 38% en première année, 60% en deuxième année et 78% en troisième année par rapport à la main-d'œuvre qualifiée de l'entreprise.

Link: [Enquête sur les coûts et bénéfices](#)

1.7 Formation initiale d'employé-e de commerce : branche "commerce"

FCS est un des organisme responsable de la branche de formation et d'examens « commerce ». En 2025 cette branche a formé 899 apprentis - dont 181 apprentis du commerce de détail - dans les cours interentreprises.

Cours interentreprises

La première volée d'apprenti-e-s formée selon la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle initiale (OrFo 2023) a suivi deux autres cours interentreprises (CI) nouvellement conçus en 2025. La majorité des entreprises avaient choisi les domaines spécifiques « logistique » et « commerce extérieur » pour leurs apprenti-e-s. Ces cours ont tous pu être menés à bien. Les propositions d'amélioration ont à nouveau été recueillies et seront mises en œuvre pour la prochaine génération de cours.

Les personnes ayant commencé leur formation en 2023 ont déjà suivi cinq cours interentreprises (CI). Le sixième et dernier CI, portant sur les deux domaines spécifiques « Business Plan » et « PQual », se tiendra en janvier et février 2026.

En août 2025, la troisième volée formée selon l'OrFo 2023 a débuté et a suivi son premier CI en septembre. Cette étape a marqué la fin de la période de parallélisme de deux ans entre les ordonnances de formation 2012 et 2023.

PQual

Les examens finaux écrits - qui ne seront désormais plus organisés - et oraux en entreprise selon l'OrFo 2012 ont été réalisés en 2025 sans incident particulier.

En plus des activités courantes et des nouveaux cours interentreprises, le secrétariat de branche a consacré une part importante de l'année écoulée aux travaux relatifs à la procédure de qualification 2026. La directive PQual a été testée lors d'un examen pilote, révisée une nouvelle fois, puis examinée et validée par la FOCOS ainsi que par les responsables cantonaux des examens. Parallèlement, les cours de formation et de perfectionnement pour les expert-e-s d'examen ont été conçus, organisés et publiés en collaboration avec la HEFP. Grâce à une action de recrutement intensive, près de 70 nouvelles et nouveaux expert-e-s d'examen ont pu être engagé-e-s, compensant ainsi les départs prévisibles des expert-e-s expérimenté-e-s. Les cours destinés aux nouvelles et nouveaux expert-e-s et aux expert-e-s poursuivant leur activité se dérouleront de fin janvier à fin mars 2026.

➔ Informations complémentaires :

www.branche-handel.ch Ueli Stursberg, ustursberg@handel-schweiz.com

➔ Des informations générales sur la formation commerciale initiale sont disponibles sur le site internet de Formation Commerciale Suisse (FOCOS) des employés de commerce Suisse : www.bikas.ch

2 Formations continues

2.1 Spécialiste du commerce de détail (EP)

Au cours de l'exercice, l'examen professionnel selon le nouveau règlement d'examen a été organisé avec succès pour la deuxième fois. L'examen se compose de cinq parties pondérées distinctes : travail pratique (écrit), entretien professionnel sur le travail pratique (oral), tâche de planification avec présentation (oral), jeu de rôle (oral) et incidents critiques (oral).

Parallèlement à la mise en œuvre du nouveau règlement d'examen, un examen a été organisé pour tous les candidats qui ont repassé un examen selon l'ancien règlement.

Ci-dessous, les chiffres clés relatifs aux examens 2025 :

Suisse alémanique :

	nouveau règlement d'examen	ancien règlement d'examen
Total de participants	247	5
Nombre de réussite	187	4
Taux de réussite	75.7 % (année précédente 74.7 %)	80 % (année précédente 86.2 %)

Romandie :

	nouveau règlement d'examen	ancien règlement d'examen
Total de participants	50	2
Nombre de réussite	44	2
Taux de réussite	88 % (année précédente 94.3 %)	100 % (année précédente 70 %)

Au Tessin, aucun examen n'a été organisé en 2025, mais un examen sera de nouveau prévu en 2026.

2.2 Manager du commerce de détail avec diplôme fédéral (EPS)

On compte actuellement 10 participants pour le 14^{ème} cours en Suisse alémanique. Un 15^{ème} cours a été lancé en 2026 avec 11 participants. Depuis 2012, un cours a ainsi été organisé chaque année. 14 candidats sur 14 ont réussi l'examen professionnel supérieur de "Manager du commerce de détail" 2025 (taux de réussite : 100 % ; année précédente : 94.4 %).

2.3 Brevet fédéral de spécialiste en e-commerce

Fin août 2025, l'examen professionnel fédéral s'est tenu pour la deuxième fois à Zurich. 14 candidat-e-s se sont présenté-e-s, avec la participation de 16 expert-e-s. Tous les 14 candidats ont réussi l'examen professionnel (taux de réussite de 100%), la note moyenne s'élevant à 5.1.

Le brevet fédéral de spécialiste en e-commerce s'adresse en particulier aux personnes actives dans le secteur du commerce digital, curieuses et désireuses de relever de nouveaux défis, souhaitant façonner le commerce de demain tout en conservant une vue d'ensemble dans l'environnement exigeant de l'e-commerce. Pour pouvoir se présenter à l'examen professionnel fédéral, les candidat-e-s doivent, en plus d'un CFC, justifier de deux à trois

années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'e-commerce, avoir réussi les modules correspondants et fournir un rapport d'expérience écrit accompagné de documents pratiques.

La commission d'assurance qualité contrôle en permanence les examens de modules des instituts de préparation. L'expérience acquise lors des deux premières sessions d'examen permet d'apporter des adaptations ponctuelles aux bases afin de garantir une préparation optimale à la prochaine session de l'examen professionnel fédéral de spécialiste en e-commerce, prévue le 20 août 2026.

L'école « Fachschule für Detailhandel (FfD) » a également lancé fin 2025, une offre de formation en français pour les participants de Suisse romande.

➔ Informations complémentaires :

- Lien: [Spécialiste en e-commerce](#)
- Sarah Gerber (info@e-com.swiss)

3. Développement organisationnel FCS

Le développement organisationnel de FCS, lancé en 2024, a été poursuivi en impliquant les branches de formation et d'examens. Une rencontre pour un échange entre le comité directeur FCS et les représentant-e-s des branches F+E s'est déroulée le 21 mai 2025. Différents modèles structurels ont été discutés et, sur cette base, un mandat a été confié au groupe de projet pour les travaux de développement ultérieurs. Le groupe de projet a été renforcé par trois représentant-e-s des branches de formation et d'examens. Les résultats des travaux ont été approuvés par le comité directeur FCS et présentés lors d'une assemblée extraordinaire des délégué-e-s de FCS le 26 novembre 2025. Parallèlement, la vision et la mission suivantes de FCS ont été approuvées par les délégués :

Vision

Nous contribuons à façonner l'avenir du commerce de détail suisse grâce à une formation professionnelle durable, innovante et tournée vers l'avenir.

Mission

- Nous suscitons l'enthousiasme des jeunes pour des métiers attrayants et d'avenir dans le commerce de détail et les accompagnons dans leur parcours vers des postes de spécialistes et de cadres recherchés.
- Nous posons les bases d'une formation continue pérenne dans le secteur du commerce de détail et garantissons sa qualité.

- Nous réunissons les forces des employeurs et de leurs branches, des associations, des autorités et des établissements de formation afin de développer activement et conjointement la formation professionnelle.
- Nous garantissons l'accès à des médias d'apprentissage modernes, pratiques et de qualité.
- Nous nous engageons en faveur de modèles de financement durables et pérennes pour la formation professionnelle dans le commerce de détail.

Début décembre 2025, la consultation interne FCS sur la révision des statuts ainsi que sur un règlement d'organisation a été ouverte. Ces documents seront soumis au vote de l'assemblée des délégué-e-s de FCS le 17 juin 2026.

Perspectives 2026

En 2026, en plus de ses activités courantes et de la gestion de la commission pour le développement professionnel et la qualité de la formation dans le commerce de détail, de la commission spécialisée Examens pratiques, de la commission d'assurance-qualité des cours interentreprises, de FCS Formation Continue Sàrl, en plus également de la représentation des intérêts du commerce de détail vis-à-vis de la Confédération et des cantons, Formation du Commerce de détail Suisse consacrera une part importante de son activité aux tâches suivantes :

Formation initiale

- Enquêtes révision quinquennale des ordonnances sur la formation et des plans de formation
- Développement des outils de mise en œuvre scolaire vente 2022+
- Développement des médias d'apprentissage FCS pour vente 2022+
- Participation aux projets de la SEFRI Formation professionnelle 2030

Formation continue

- Spécialiste du commerce de détail EP
Mise en œuvre de la première session d'examen selon le nouveau règlement d'examen
 - Suisse alémanique : semaine du 5 au 9 octobre 2026, Zurich
 - Suisse romande : les 6 et 7 octobre 2026, Lausanne
 - Tessin : le 8 octobre 2026, Bellinzona
- Spécialiste du e-commerce EP
 - Suisse alémanique : 20 août 2026, Zurich

- Manager du commerce de détail (EPS)
 - Suisse alémanique : les 9 et 10 juin 2026, Berne
- Projet « Solution de raccordement après le spécialiste du commerce de détail »
- Collaboration au sein du groupe de pilotage de l'étude « Contribution de la formation professionnelle supérieure en matière d'innovations » (Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse)

FCS interne

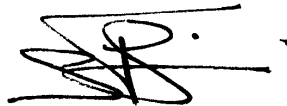
- Examen des structures

Berne, février 2026

Formation du Commerce de détail Suisse



René Graf
Président



Sven Sievi
Directeur

Membres du Comité directeur

au 1^{er} janvier 2026

- René Graf (Président)
- Dieter Kläy (Vice-président), Responsable du département Marché du travail et formation professionnelle, Union suisse des arts et métiers, Berne
- Bernhard Egger, directeur
Association de commerce.swiss
- Roger Gründler, Bildung Zoofachhandel Schweiz, Bâle
Représentant des branches de formation et d'examens du commerce de détail
- Patrick Erny, directeur Swiss Retail Federation, Berne
- Annika Keller-Markoff, Responsable nationale Formation professionnelle
Fédération des coopératives Coop, MuttENZ
- Karin Nietlisbach, Head Vocational Training / Responsable nationale Formation professionnelle
Fédération des coopératives Migros, Zurich
- Bruno Schumacher, chef Formation professionnelle de la Poste
La Poste Suisse SA, Berne
- Charly Solenthaler, directeur VeledeS Bildung, Dübendorf
- Nadja Zeller, Union Suisse des Papeteries, USP, Zurich
Représentant des branches de formation et d'examens du commerce de détail

Membres de la Commission pour le développement professionnel et la qualité de formation dans le commerce de détail

au 1^{er} janvier 2026

Représentants de l'économie

- Manuel Baretincic (Président), Service Fashion & Style AG, Gelterkinden
- Remo Arnold, Coop, MuttENZ
- Franziska Furter-Fust, centre de compétence Richemont, Lucerne
- Christina Kobel, login, formation professionnelle SA, Olten
- Paola Kunz, Manor SA, Bâle
- Martin Notter, Dosenbach-Ochsner AG Schuhe und Sport, Dietikon

Représentants de la CSEPC

- Marc Gilomen, Ecole professionnelle du commerce de détail, Berne
- Jérôme Pittet, Ecole professionnelle commerciale, Nyon

Représentante de la Société suisse des employés de commerce

- Kathrin Ziltener, Société des employés de commerce, Zurich

Représentante de la Confédération

- Flavia Bortolotto, SEFRI, Unité Formation professionnelle, Berne

Représentants des cantons

- Fabienne Dorthe, Direction générale de l'enseignement postobligatoire, Lausanne
- Laura Menafoglio, Divisione della formazione professionale, Breganzona
- Rosmarie Blatter, Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Saint-Gall

Secrétariat de la Commission pour le développement professionnel et la qualité de formation dans le commerce de détail :

- Sven Sievi, directeur, Formation du Commerce de Détail Suisse, Berne

Membres de la commission des examens pratiques (CSEP)

au 1^{er} janvier 2026

- Markus Zimmerli (président), F+E Boulangerie-Confiserie
- Andreas Billeter, F+E Automobile vente/après-vente
- Blaise Jan, F+E Alimentation
- Katia Maître, F+E Chaussures
- Melania Mangia, F+E Textile
- Nadia Marti, Coop VRE Ostschweiz-Ticino
- Christa Stulz, Ochsner Sport
- Nadja Zeller, F+E Papeterie

Secrétariat de la commission des examens pratiques (CSEP):

- Sven Sievi, directeur, Formation du Commerce de Détail Suisse, Berne

Membres de la commission des examens scolaires (CSES)

au 1^{er} janvier 2026

- Andrea Waeber, (présidente) Responsable de secteur HEFP, Zollikofen
- Erika Marty, CSFO Berne
- Eunice Ares, Ecole professionnelle Berne
- Jürg Dellenbach, Ecole professionnelle Berne
- Yves Lehmann, Ecole professionnelle Zurich
- Jerome Bloch Ecole professionnelle Genève
- Agneta Ramosaj, Ecole professionnelle Fribourg
- Philipp Meier, Centre de formation, Arbon
- Patrick Brunner, Ecole professionnelle Zurich

Secrétariat (CSES):

- Erika Marty, CSFO

Membres de la Commission de l'Assurance Qualité CIE de FCS

au 1^{er} janvier 2026

- Annika Keller-Markoff, présidente (représentante des entreprises)
- Michele Bertossa (représentant des entreprises et du Tessin)
- Markus Bieber (représentant des entreprises)
- Patricia Ernst (représentante des branches F+E)
- Blaise Jan (représentant des branches F+E et de la Suisse romande)
- Martin Jolidon (représentant des branches F+E)
- Monika Wick (représentante des branches F+E)

Membres de la Commission Assurance Qualité CAQ « Spécialiste du commerce de détail » Suisse alémanique

au 1^{er} janvier 2026

- Peter Flesch, (président)
- Tamara Fantoni, Coopérative Migros Est
- Sandra Fenske, Bio Partner Schweiz AG
- Maria Di Marco, représentante Romandie, Formation Professionnelle Ouest, La Poste
- Georges Henchoz, représentant de la Romandie
- David Lei, La Poste Suisse SA
- Mario Nicoletti, Otto's AG
- Lin-Nikolai Rosenberger, représentant du commerce de détail artisanal
- Benjamin Steiner, responsable national Formation Coop
- Corina Tobler, Login Formation professionnelle
- Wolfram Zenetti, responsable national Formation Coop

Secrétariat CAQ « Spécialiste du commerce de détail » :

- Denise Fiechter, Virginie Barbezat et Vivienne Furer

Membres de la Commission Assurance Qualité CAQ « Spécialiste du commerce de détail » et « Manager du commerce de détail » – sous-commission Suisse romande

au 1^{er} janvier 2026

- Georges Henchoz, Le Bouveret (président)
- Maria Di Marco, La Poste Suisse SA
- Valon Gashi, Lidl Suisse
- Yasmina Hepp, Société Coopérative Migros Vaud
- Katia Maître, représentante du commerce de détail artisanal
- Daniela Nolfo, Chardonne
- Claude-Alain Nyffenegger, Penthalaz
- Brian Sugnaux, responsable national Formation Coop

Membres de la Commission Assurance Qualité CAQ „Spécialiste du e-commerce“

au 1^{er} janvier 2026

- Bernhard Egger, Association de commerce.swiss (président)
- Philippe Mettler, Post CH AG (vice-président)
- Florian Bühler, OPO Oeschger AG
- Nina Bühlmann, QoQa Services AG
- Julia Herz, VOOCE GmbH
- Heidi Kölliker, ex Carpathia
- Bianca Nikees, Meier Tobler AG
- Lorenz Würgler, Coopérative Coop

Secrétariat CAQ „Spécialiste du e-commerce“ :

- Sarah Gerber

Membres de la Commission Assurance Qualité CAQ „Manager du commerce de détail“ Suisse alémanique

au 1^{er} janvier 2026

- Dino Cerutti, FCS, directeur ad interim
- Rico Bossi, Coop SBO/SCM points de vente
- Matoshi Azem, Coopérative Migros Lucerne
- Michael Bruderer, Zurich Airport / The Nuance Group AG
- Daniel Feldbauer, Coopérative Migros Lucerne
- Stefan Tschumi, Transgourmet Schweiz AG
- Dieter Zwygart, TopCC AG

Secrétariat CAQ « Manager du commerce de détail » :

- Denise Fiechter, Virginie Barbezat et Vivienne Furer

Représentants de FCS à l'assemblée de la Société FCS-Formation continue Sàrl

au 1^{er} janvier 2026

- Manuel Baretincic, USAM
- Marco Gygax, Coop VRE Berne
- Karin Nietlisbach, Fédération des coopératives Migros, Zurich
- Sven Sievi, directeur de FCS-Formation continue Sàrl

Membres du groupe de projet « Développement organisationnel FCS »

au 1^{er} janvier 2026

- Antonella Rossi, B'VM (conduite externe)
- Andreas Billeter, F+E Automobile Sales/After-Sales
- Bernhard Egger, Association de commerce.swiss
- Lisa Frunz, F+E Boulangerie-Confiserie
- René Graf, Président FCS
- Roger Gründler, F+E magasins spécialisés en biens zoologiques
- Michael Kreuzer, F+E Chaussures

- Karin Nietlisbach, Fédération des coopératives Migros
- Sven Sievi, directeur de FCS

Organe de contrôle / Direction / Secrétariat FCS / Adresse postale / Coordonnées bancaires

Organe de contrôle

- BDO, Audit, Berne

Direction / Secrétariat FCS

- Sievi - Verbände & Recht
Sven Sievi, Dino Cerutti, Sarah Gerber, Cristina Stämpfli et Patricia Sievi
Hotelgasse 1, Case postale, 3000 Berne 6

Adresse postale

- Formation du Commerce de détail Suisse
Hotelgasse 1, Case postale, 3000 Berne 6
Téléphone: 031 328 40 40
E-mail: info@bds-fcs.ch, site web: www.bds-fcs.ch

Coordonnées bancaires

- CCP 30-215332-0

coop



HANDELSVERBAND
ASSOCIATION DE COMMERCE
.SWISS

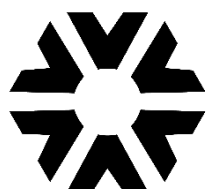
MIGROS



sgv @usam

SWISS RETAIL
FEDERATION

*Für einen starken Detailhandel. Digital und stationär
Pour un commerce fort. Stationnaire et connecté*



VELEDES